

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-145

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.1

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES - Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le Président propose de désigner comme secrétaire Philippe ROME.

Vu les articles L.2541-1 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

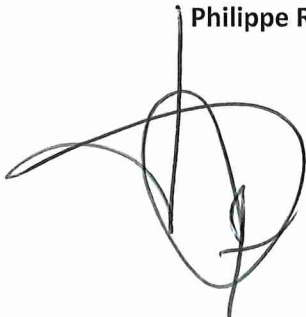
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Philippe ROME, secrétaire de séance.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-145-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-145-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		

Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-146

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.2

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 mai 2026 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Vu les articles L.2121-15 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

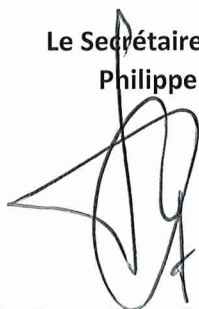
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 mai 2026.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-146-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		

Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		

Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-147

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.4

ADMINISTRATION GENERALE – Adoption du Règlement Intérieur relatif au fonctionnement des assemblées de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Le Président indique qu'il est proposé d'adopter le Règlement Intérieur des assemblées de la 3CE conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est ainsi décomposé :

TITRE 1 : Le Conseil de Communauté
TITRE 2 : Droits des élus
TITRE 3 : Bureau
TITRE 4 : Bureau des Vice-Présidents
TITRE 5 : Commissions
TITRE 6 : Dispositions diverses

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 ;

Considérant que les Communautés de Communes doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation ;

Considérant que le Conseil Communautaire a été installé le 8 avril 2026 ;

OUI l'exposé du Président ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-147-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le Règlement Intérieur relatif au fonctionnement des assemblées de la 3CE tel qu'annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le Président à signer tout document y afférent.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



**Le Président
Stéphane SCHAAL**



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-147-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		

Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-148

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.5

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – Désignation des électeurs pour l'élection des délégués du collège des groupements de communes au Comité syndical de l'ATIP

Le Président expose que la Communauté de commune du Canton d'Erstein adhère à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) depuis sa création.

En application de l'article 6.1. des statuts, l'ATIP est administrée par un Comité Syndical de 39 délégués, composé de trois collèges :

- Le collège des communes : les communes, membres à titre individuel, du Syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège des groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics : les groupements de collectivités territoriales et autres établissements publics, membres du syndicat mixte désignent 13 délégués les représentant ainsi que 13 délégués suppléants
- Le collège départemental : la CeA désigne 13 délégués le représentant ainsi que 13 délégués suppléants.

L'article 6.2.3 des statuts prévoit que la durée du mandat des délégués siégeant au sein du Comité syndical est identique à celle du mandat de délégués siégeant au sein de chaque collège.

A l'issue des élections municipales, les conseillers municipaux et communautaires des collectivités membres de l'ATIP désignent leurs délégués afin de siéger au sein du Comité syndical. Pour ce faire, chaque groupement de collectivités territoriales et autres établissements publics, membre de l'ATIP, désigne au sein de son organe délibérant, un électeur (et un suppléant) qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège ; à défaut de désignation, le président du groupement/établissement public en exercice est électeur et le premier Vice-Président suppléant.

Cette désignation se fait par délibération, avant le 31 juillet 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 5211-8 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015 ;

Sur proposition du Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Stéphane SCHAAL en qualité d'électeur titulaire qui sera appelé à voter pour la liste de candidats du collège des groupements de communes au sein du Comité syndical de l'ATIP ;

DESIGNE Eric KLETHI en qualité d'électeur suppléant qui sera appelé à voter, en cas d'empêchement de l'électeur titulaire, pour la liste de candidats du collège des groupements de communes au sein du Comité syndical de l'ATIP.


Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



**Le Président
Stéphane SCHAAL**



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		

Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		

Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-149

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.6

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – Désignation d'un représentant au sein d'Initiative Alsace Centrale

Le Président expose que la 3CE est adhérente à l'Association Initiative Alsace Centrale qui accompagne et finance les entrepreneurs du territoire.

Dès lors, Il convient de désigner un représentant pour cette association. Il est proposé Guillaume FORGIARINI en qualité de représentant au sein de cette association.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de l'association Alsace Centrale Initiative ;

Sur proposition du Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Guillaume FORGIARINI comme représentant de la 3CE au sein d'initiative Alsace Centrale.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL

Copie reçue en préfecture
06/07/2026 067924-20260624-2026-149-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		

Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		

Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-150

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.7

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES – Composition des Commissions thématiques

Le Président rappelle que la création de commissions thématiques est une faculté offerte par les articles L2121-22 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces commissions ont pour fonction de discuter d'affaires relevant de leurs compétences notamment en vue de préparer les décisions relevant du Conseil Communautaire.

Les Commissions thématiques suivantes ont été créées par délibération du 29 avril 2026 :

- 1) Commission Sports, Associations et Infrastructures
- 2) Commission Administration Générale
- 3) Commission Services à la population
- 4) Commission Territoire attractif, innovant et résilient

Vu les articles L.2121-22 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-83 du 29 avril 2026 portant création des quatre commissions énumérées ci-dessus ;

Vu la délibération n°2026-127 du 27 mai 2026 portant désignation des membres desdites commissions ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-150-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Sur proposition du Président ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Joas Thalgott (Conseiller Municipal à Sermersheim) pour siéger au sein de la commission Administration Générale en qualité de titulaire

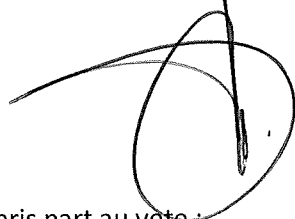
DESIGNE Christelle Schneider (Conseillère Municipale à Hindisheim) pour siéger au sein de la commission Services à la population en qualité de titulaire.

DESIGNE Dominique Scheidt pour siéger au sein de la commission Administration Générale en qualité de titulaire en lieu et place de la commission Services à la population.

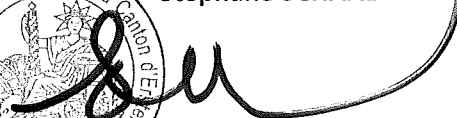
Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-150-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		

Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélié VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-151

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUN 2026

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 1.8

ADMINISTRATION GENERALE – PICS : présentation et approbation de la convention de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtimentaires dans le cadre du PICS en cas de crise

Le Président indique que le Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), joint en annexe, est un outil renforçant l'anticipation, l'organisation et la coordination en situation de crise à l'échelle intercommunale.

Il constitue également un appui aux Communes en soutien aux Plans Communaux de Sauvegarde.

Un travail préparatoire a été mené avec le Comité de Pilotage composé des membres du Bureau des Maires le 10 juin 2026 afin de partager et enrichir le PICS.

Evolutif, le PICS fera l'objet d'une mise à jour annuelle et après chaque retour d'expérience majeure afin de garantir son efficacité opérationnelle.

Une convention de mutualisation de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtimentaires dans le cadre du PICS en cas de crise entre les 28 Communes et la 3CE complète ce dispositif afin de faciliter la mise à disposition rapide des moyens humains, matériels et en termes de bâtiments ressources.

Cette convention vise à permettre une coordination optimisée des ressources locales en vue de renforcer la résilience du territoire face aux crises, tout en évitant toute confusion avec les missions de secours, qui demeurent du ressort des services spécialisés et des autorités compétentes en matière de sécurité publique.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-151-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Cette mise à disposition porte sur les missions suivantes des Plans Communaux de Sauvegarde :

- L'alerte et l'information de la population
- La protection et le soutien de la population
- L'hébergement et le ravitaillement (eau et nourriture de la population)
- La protection des biens et de l'environnement
- La mise en place du retour à la normale : déblaiement, nettoyage, aide aux sinistrés, ...

Les moyens suivants peuvent être mis à disposition :

- Moyens humains : personnels techniques, administratifs,...
- Moyens matériels :
 - Engins lourds : véhicules de transport, engins de travaux, ...
 - Moyens techniques : tronçonneuse, groupe électrogène, débroussailleuse,...
 - Moyens de barriérages et de signalisations
- Moyens bâtementaires : salles pouvant accueillir du public pour la mise en place d'un centre d'hébergement d'urgence ou de regroupement.

OUI l'exposé du Président ;

Vu le Plan Intercommunal de Sauvegarde de la 3CE joint en annexe ;

Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment son article L. 731-4 ;

Vu le décret n°2022-907 du 20 juin 2022 relatif au Plan Intercommunal de Sauvegarde ;

Vu le projet de ladite convention de mise à disposition à conclure avec les 28 Communes membres ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE du Plan Intercommunal de Sauvegarde de la 3CE joint en annexe.

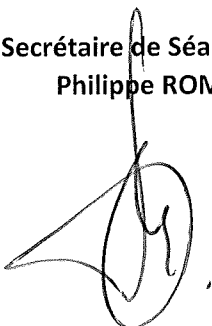
APPROUVE la convention de mutualisation de mise à disposition de moyens humains, matériels et bâtementaires dans le cadre du PICS en cas de crise avec les 28 Communes membres ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Abuse, réception en préfecture
280067924-20260624-2026-161-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		

Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		

Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-152

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 2

FINANCES – Approbation du Règlement Budgétaire et Financier de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Eric KLETHI expose que l'approbation d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) est rendue obligatoire par l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 qui s'est substitué de plein droit au 1er janvier 2024 à l'instruction M14 applicable à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (3CE).

Il est nécessaire d'adopter un RBF avant le vote de la première délibération budgétaire prise par la nouvelle assemblée.

Le règlement budgétaire et financier (RBF) est un document formalisant les règles internes de gestion budgétaire et comptable d'une collectivité.

Celui-ci doit obligatoirement préciser :

- Les modalités de gestion des AP-AE et des CP
- Les modalités d'information de l'assemblée délibérante sur la gestion des engagements pluriannuels au cours de l'exercice.

Le RBF permet également, par exemple, de rappeler ou compléter les modalités d'amortissement des immobilisations.

Le RBF est mis à jour avant le vote de la première délibération budgétaire prise par la nouvelle assemblée. Dans ce cadre les modifications ci-dessous sont apportées :

- La modification du régime de **responsabilité des gestionnaires publics** depuis l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022, en application depuis le 1er janvier 2023.
- Le **contrôle budgétaire et de gestion** permettant de maîtriser les risques en renforçant nos procédures internes et en suivant des tableaux de bords permettant de maintenir et contrôler les coûts.
- Les subventions à verser et à encaisser.
- La mise en place du **Compte Financier Unique** à partir de l'exercice 2025.
- La **modification du circuit de la dépense**, chaque service engage ses dépenses.
- La modification du tableau des **durées des amortissements**.
- L'explication d'une **affectation anticipée des résultats**.

Le règlement budgétaire et financier est adopté pour la durée de la mandature, jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Communautaire. Le cas échéant, il évoluera en fonction des modifications législatives et réglementaires et de l'adaptation des règles de gestion.

OUI l'exposé d'Eric KLETHI ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2023-116 du 18 octobre 2023 adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Vu la délibération n°2023-117 du 18 octobre 2023 portant sur l'adoption du règlement budgétaire et financier ;

Considérant la nécessité de disposer d'un cadre de référence précisant les règles internes relatives à la préparation, à l'exécution et au suivi du budget, ainsi qu'à la gestion financière et comptable de la collectivité ;

Considérant que le règlement budgétaire et financier constitue un outil de pilotage visant à garantir la transparence, la sincérité, la sécurité juridique et la bonne gestion des finances publiques ;

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante à l'occasion de la nouvelle mandature et l'opportunité de mettre à jour les procédures financières applicables ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (moins une abstention, César LE MESSAGER) :

ADOpte le règlement budgétaire et financier annexé à la présente délibération ;

DIT que ce règlement entrera en vigueur à compter de son adoption et s'appliquera pour toute la durée de la mandature, sous réserve des modifications qui pourraient être apportées ultérieurement ;

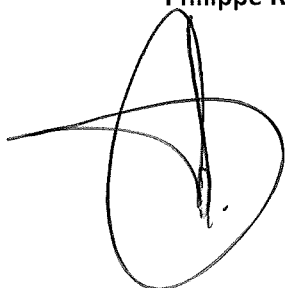
AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution ;

PRECISE que le règlement budgétaire et financier sera communiqué à l'ensemble des services concernés et mis à disposition des élus.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-152-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER				•
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		

Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		56	00	01
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-156

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 6

MUTUALISATION – Actualisation des annexes aux conventions de mutualisation de service et de moyen

Le Président expose que dans le cadre de la mutualisation des services avec les Communes d'Erstein, de Herbsheim, d'Ichtratzheim, de Limersheim, d'Osthouse, de Schaeffersheim et d'Uttenheim, il est proposé d'intégrer et de modifier les annexes relatives aux conventions de mutualisation approuvées par délibération n°2025-130 du 24 septembre 2025.

Concernant les Communes d'Erstein, Herbsheim, d'Ichtratzheim, de Limersheim, d'Osthouse, de Schaeffersheim et de Uttenheim, il s'agit de remplacer l'annexe n°2 des conventions de mutualisation relative au listing et clé de répartition concernant les biens meubles, matériels, logiciels, contrats, abonnements et dépenses diverses.

Concernant la Commune d'Erstein, il s'agit également d'intégrer l'annexe n°5 qui concerne la détermination des quote-part des rémunérations versées par la Commune d'Erstein à la 3CE pour les agents intercommunaux intervenant pour la Commune. Il s'agit également d'intégrer l'annexe n°6 qui concerne la détermination des quote-part des rémunérations versées par la 3CE à la Commune d'Erstein pour les agents intercommunaux rattachés à la Commune d'Erstein intervenant dans la gestion des équipements transférés à la 3CE.

OUI l'exposé du Président ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-4-2 ;

Vu les conventions de mutualisation de service et de moyens communs conclues avec les Communes d'Erstein, Herbsheim, d'Ichtratzheim, de Limersheim, d'Osthouse, de Schaeffersheim et d'Uttenheim ;

Vu la délibération n°2025-130 du 24 septembre 2025 portant actualisation desdites conventions de mutualisation de service et de moyens communs ;

Vu les projets des annexes n°2 sus exposés, annexés aux conventions de mutualisation de service et de moyens communs ;

Vu les projets des annexes n°5 et n°6 respectivement relatives à la détermination des quote-part des rémunérations chargées versées par la Commune d'Erstein à la 3CE pour les agents intercommunaux intervenant pour la Commune d'Erstein et à la détermination des quote-part des rémunérations chargées versées par la 3CE à la Commune d'Erstein pour les agents intercommunaux rattachés à la Commune d'Erstein intervenant dans la gestion des équipements transférés à la 3CE ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'APPROUVER les nouvelles annexes n°2 des conventions de mutualisation relative au listing et clé de répartition concernant les biens meubles, matériels, logiciels, contrats, abonnements et dépenses diverses pour les Communes d'Erstein, Herbsheim, d'Ichtratzheim, de Limersheim, d'Osthouse, de Schaeffersheim et d'Uttenheim ;

D'APPROUVER les annexes n°5 et n°6 respectivement relatives à la détermination des quote-part des rémunérations chargées versées par la Commune d'Erstein à la 3CE pour les agents intercommunaux intervenant pour la Commune d'Erstein et à la détermination des quote-part des rémunérations chargées versées par la 3CE à la Commune d'Erstein pour les agents intercommunaux rattachés à la Commune d'Erstein intervenant dans la gestion des équipements transférés à la 3CE ;

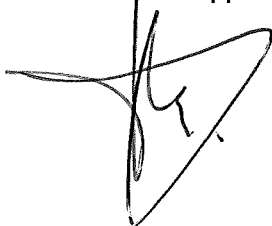
D'APPROUVER la mention de ces annexes n°5 et n°6 susvisées dans la convention de mutualisation de service et de moyens communs conclue avec la Commune d'Erstein en son article 12 ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention de mutualisation de service et de moyens communs avec la Commune d'Erstein ainsi actualisée ainsi que lesdites annexes et tout document et toute pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



**Le Président
Stéphane SCHAAL**

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-156-DE
Date de réception préfecture : 03/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		

Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		

Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-157

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 7

RESSOURCES HUMAINES – Création/transformation d'emplois

Le Président indique que l'organe délibérant est compétent pour créer, transformer et supprimer des postes en fonction des besoins du service.

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment son article L313-1 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant les besoins des services,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la création des postes suivants :

Grade	Catégorie	Affectation	Motif	Nombre d'emplois	DHS	Date d'effet	Collectivité
Adjoint technique	C	Centre technique municipal - Service des espaces verts	Recrutement	1	35h00	01/09/2026	Ville d'Erstein
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Centre technique municipal - Service des espaces verts	Recrutement	1	35h00	01/09/2026	Ville d'Erstein

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-157-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

APPROUVE, dans le cadre de la déprécarisation, la création des postes suivants :

Service	Lieu affectation	Poste	Grade	DHS	Motif	Budget	Date d'effet
Service des Affaires culturelles	Ecole de musique de la Ville d'Erstein	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	16h30	Réussite concours - emploi permanent	Ville d'Erstein	01/08/2026
Service des Affaires culturelles	Ecole de musique de la Ville d'Erstein	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	15h15	Réussite concours - emploi permanent	Ville d'Erstein	01/08/2026
Service des Affaires culturelles	Ecole de musique de la Ville d'Erstein	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	20h00	Réussite concours - emploi permanent	Ville d'Erstein	01/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026

Direction de l'Éducation Supérieure et de l'Enseignement Supérieur
 Date de réception préfecture : 01/07/2026
 Date de télétransmission : 01/07/2026
 Date de réception préfecture : 01/07/2026

Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	24h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	20h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	20h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026

Accusé de réception
 N° : 2026-20067924-1002624026-1574
 Date de télétransmission : 01/07/2026
 Date de réception préfecture : 01/07/2026

Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	26h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	28h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	35h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Agent de restauration	Adjoint technique	20h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	30h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026
Direction déléguée en charge des services à la population et de l'adaptabilité publique	Structure périscolaire	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation	24h00	Déprécarisation/création de poste	3CE	27/08/2026

Accusé de réception
 N° : 20067924/2026
 Date de télétransmission : 01/07/2026
 Date de réception préfecture : 01/07/2026

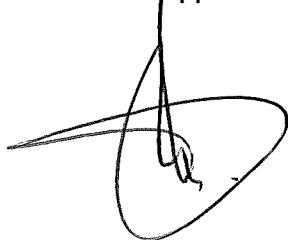
APPROUVE la transformation des postes suivants :

Grade du poste actuel	Catégorie du poste actuel	Nouveau Grade	Catégorie du poste nouveau	Nombre d'emplois	DHS	Date d'effet	Motif	Collectivité
Rédacteur	B	Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	35h00	27-août-26	Recrutement	3CE
ATSEM principal 1ère classe	C	ATSEM principal 2ème classe	C	1	35h00	01-sept-26	Recrutement	Ville d'Erstein

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-157-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			

César LE MESSEGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-158

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 8

RESSOURCES HUMAINES– Modification du règlement des astreintes

Le Président expose qu'il est nécessaire de modifier le règlement des astreintes afin de le mettre en corrélation avec l'organigramme de la collectivité, en y intégrant les nouveaux intitulés de postes comme exposé dans le document joint en annexe.

Vu le Code général de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires ;

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la Fonction Publique Territoriale ;

OUI l'exposé du Président ;

Vu la délibération n°2025-195 du 17 décembre 2025 approuvant le règlement des astreintes ;

Vu le projet de règlement des astreintes joint en annexe ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 24 novembre 2025 ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-158-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

DE MODIFIER le règlement des astreintes comme indiqué ci-dessus et selon le projet joint ;

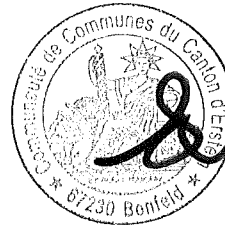
Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-158-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Elia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		

Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-159

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 9

RESSOURCES HUMAINES – Refonte de la Haute Fonction Publique – adoption du RIFSEEP spécifique à la catégorie des emplois fonctionnels

Le Président expose que le nouveau régime indemnitaire propre aux emplois administratifs supérieurs des collectivités territoriales et établissements publics de plus de 40 000 habitants a été instauré par le décret n°2026-487 en date 10 juin 2026 relatif au régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la fonction publique territoriale.

Ce régime transpose à la fonction publique territoriale le RIFSEEP rénové appliqué aux emplois supérieurs de l'État et se compose de deux parts : une part liée aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel, et une part liée aux résultats.

OUI l'exposé du Président ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n°2026-487 en date 10 juin 2026 relatif au régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération n°2025-190 du 17 décembre 2025 portant création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services ;

Vu la délibération n°2025-191 du 17 décembre 2025 portant création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'ADOPTER le nouveau régime indemnitaire des agents nommés ou recrutés dans certains emplois administratifs supérieurs de la fonction publique territoriale et notamment des emplois fonctionnels ;

D'ADOPTER les plafonds maximums des deux parts composant le RIFSEEP comme indiqué dans le tableau suivant :

Emplois fonctionnels de direction		
Niveau	IFSE (€)	CIA (€)
1	115 000	50 000
2	101 000	44 000
3	77 000	33 000
4	63 000	27 000

DE FIXER la date d'effet de ce dispositif au 1^{er} juillet 2026 ;

DE PRECISER que l'attribution individuelle sera décidée par arrêté de l'autorité territoriale ;

DE RAPPELER que les montants individuels seront modulés par arrêté de l'autorité territoriale dans les limites et conditions fixées par les textes applicables à la fonction publique d'État et selon le cadre juridique d'attribution fixé, pour chaque prime, par l'assemblée délibérante ;

DE DECIDER que l'IFSE et le CIA seront versés mensuellement ;

D'INDIQUER que les autres dispositions cadres du RIFSEEP adoptées par la collectivité restent inchangées.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-159-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		●		
Benoît ANDRES		●		
Françoise BETZ		●		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		●		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	●		
Jean-Jacques BREITEL		●		
Christophe BREYSACH		●		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	●		
Gaëlle BURKHART		●		
Gaëlle CHEVALIER		●		
Céline CONTAL		●		
Rémy DEIBER		●		
Laurence DEMANGE		●		
Kevin DIEBOLD		●		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		●		
Caroline ECKENFELDER		●		
René EGGERMANN		●		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	●		
Ellia FONTAINE		●		
Guillaume FORGIARINI		●		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	●		
Patrick GIRARD		●		
Laurence GRUHN KUNZ		●		

Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		

Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-160

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 10

ECONOMIE– Approbation de la convention « Label Commerçant d'Alsace » 2026 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole

Guillaume FORGIARINI expose que depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, accompagne le développement des commerçants du territoire en les accompagnants dans une démarche d'amélioration commerciale, le label « Commerçant d'Alsace », initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que l'ADIRA.

Cette démarche vise à permettre aux commerces volontaires de faire évaluer la qualité de leur accueil et de leur service client. Dans ce cadre, la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'ADIRA s'associent à un bureau d'études spécialisé pour conduire, sous forme d'audit, une analyse approfondie de l'expérience client proposée par les commerces participants.

Dans le but de favoriser une participation maximale, la Communauté de Communes prendra en charge une contribution forfaitaire de 160 € TTC par point de vente audité, pour les 25 premiers commerces du territoire inscrits.

OUI l'exposé de Guillaume FORGIARINI ;

Vu le projet de convention « Label Commerçant d'Alsace 2026 », joint en annexe ;

Vu les crédits inscrits au chapitre 65 du BP 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Territoire attractif, innovant et résilient en date du 9 juin 2026 ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-160-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'APPROUVER la convention de partenariat du label « Commerçant d'Alsace » avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole à hauteur d'une contribution forfaitaire de 160 € TTC par point de vente audité, pour les 25 premiers commerces du territoire inscrits ;

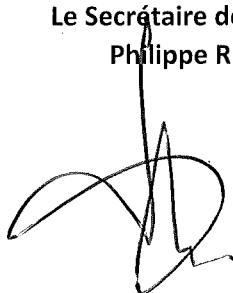
D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à sa bonne exécution ;

D'AUTORISER le versement de la subvention dans la limite de 4 000 € dans les conditions prévues à ladite convention.

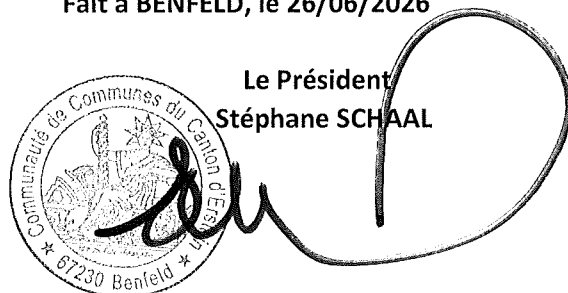
Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



**Le Président
Stéphane SCHAAL**



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		●		
Benoît ANDRES		●		
Françoise BETZ		●		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		●		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	●		
Jean-Jacques BREITEL		●		
Christophe BREYSACH		●		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	●		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-160-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		

Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-161

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 11

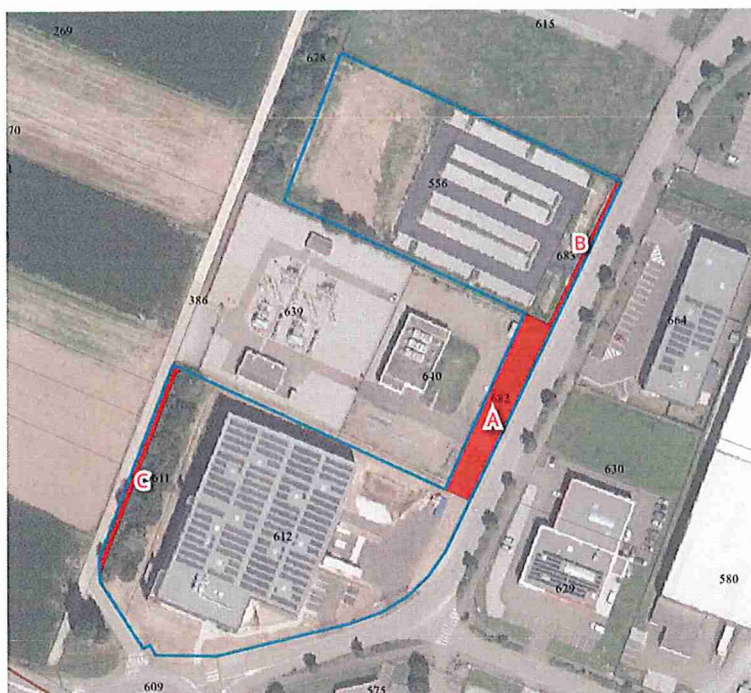
ECONOMIE– Régularisation foncière avec la société LDE dans la zone d'activités du PAPE

Guillaume FORGIARINI expose que dans le cadre des cessions foncières approuvées par la délibération n°2022-134 du 19 octobre 2022 relative au développement de la société LDE (SCI DEMETER) (activité de librairie) sur le Parc d'Activités du Pays d'Erstein, il apparaît nécessaire de procéder à plusieurs régularisations foncières en rapport avec la vente et la finalisation du projet par ladite société.

Conformément aux dispositions préalablement délibérées, et aux fins de régularisation de la situation foncière consécutive à la découverte de réseaux traversant lesdites parcelles, il est procédé à la rétrocession de l'intégralité de celle-ci au profit de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Les parcelles rétrocédées, telles que désignées, délimitées et identifiées au plan ci-annexé et en faisant partie intégrante, sont les suivantes :

- **Terrain A** : Parcelle Section 07 n°682 d'une superficie de 623 m² (issue de la division parcellaire de la parcelle mère Section 07 n°681) ;
- **Terrain B** : Parcelle Section 07 n°692 d'une superficie de 42 m² (issue de la division parcellaire de la parcelle mère Section 07 n°683) ;
- **Terrain C** : Parcelle Section 07 n°694 d'une superficie de 70 m² (issue de la division parcellaire de la parcelle mère Section 07 n°611) ;



Dans cette perspective de régularisation, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein assume l'ensemble des frais liés aux opérations d'arpentage.

Par ailleurs, les montants versés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein correspondent aux prix de cession auxquels a été procédé à la vente des parcelles au profit de la société LDE (SCI DEMETER), tels que stipulés dans l'acte de cession en date du 30 mai 2023.

OUI l'exposé de Guillaume FORGIARINI ;

Vu la délibération n°2022-134 du 19 octobre 2022 le principe de cession de l'ensemble de l'unité foncière aux fins de développement de la société LDE (SCI DEMETER) sur le Parc d'Activités du Pays d'Erstein ;

Vu la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Erstein approuvée par délibération du Conseil Municipal du 8 décembre 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Territoire attractif, innovant et résilient en date du 9 juin 2026 ;

Considérant l'objectif de régulariser les emprises foncières suite à l'implantation de la société LDE dans la zone d'activités du PAPE ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'ACQUERIR, dans le cadre de la régularisation foncière avec la société LDE (SCI DEMETER), les parcelles suivantes, pour un montant de 3 829,00 €HT :

Commune	Section	Parcelle	Issue de la division parcellaire de la parcelle mère	Surface (are)	Prix de cession €HT/are	Prix de cession total €HT	TERRAIN
ERSTEIN	7	682	681	6,23	100	623,00 €	A
ERSTEIN	7	692	683	0,42	4300	1 806,00 €	B
ERSTEIN	7	694	611	0,70	2000	1 400,00 €	C
TOTAL						3 829,00 €	

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-161-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

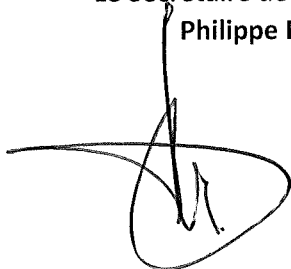
D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer les actes notariés et administratifs d'achat portant acquisitions des parcelles figurant au tableau ci-dessus ;

DE PRENDRE EN CHARGE l'intégralité des frais et honoraires relatifs aux acquisitions foncières énumérées ci-dessus.

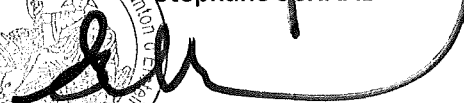
Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-161-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		

Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-162

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 12

MOBILITES– Approbation de la nouvelle convention de délégation de paiement avec KAROS relative au service de covoiturage « Komm mit ! »

Laurent JEHL expose que la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, en tant qu'AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités), s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) pour organiser la mobilité et qu'elle soit un levier de développement économique et de qualité de vie. La 3CE a ainsi lancé son service public de covoiturage avec l'opérateur KAROS, le 26 septembre 2024.

Il est proposé de poursuivre le service public de covoiturage en encouragement également à la pratique du covoiturage baptisé « Kòmm mìt », dont le bilan du service depuis le lancement est satisfaisant :

- Une moyenne de 1000 trajets en autosolisme évités par mois,
 - Une moyenne de 660 trajets par mois, bénéficiant de l'incitation « Kòmm mìt » ,
 - 452 000 km d'autosolisme évités soit 58 tonnes de CO2 évités,
 - Un nombre d'utilisateurs actifs stabilisé à 170,
 - 195 000 € de pouvoir d'achat distribué.
- Le coût total 3CE du service par trajet/passager est de 3,30€/passager ou 0,14 €/km.

Il est ainsi proposé de reconduire le dispositif d'incitation financière du service de covoiturage « Kòmm mìt » avec l'opérateur KAROS, selon les modalités suivantes :

- La CCCE prendra à sa charge 1 €/trajet passager dans la limite du budget alloué à la campagne, soit 10 000 €.
- Les passagers participeront à hauteur de 1€ (au lieu de 2€) par trajet passager, plus 10 centimes du kilomètre au-delà de 30 kilomètres.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-162-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

- Les conducteurs seront rétribués à hauteur de 2€ minimum par passager, plus 10 centimes du kilomètre au-delà de 30 kilomètres. Les sommes perçues par les conducteurs sont une participation aux frais et non une rémunération.
- Les trajets éligibles sont les déplacements validés via l'application KAROS et ayant une origine ou une destination sur le territoire de la 3CE pour une distance de 3 à 80 km et sont limités à deux trajets par jour.

Dans le cas où une autre collectivité partenaire de KAROS subventionnerait également des trajets avec une destination ou une origine hors de leur territoire, la 3CE ne subventionnera que les trajets des utilisateurs qui ont déclaré leur adresse de domicile sur le territoire de la 3CE.

La participation de la 3CE est versée à la fin de chaque mois aux conducteurs par la société KAROS, dans le cadre d'une convention portant délégation de paiement jointe à la présente délibération.

La contractualisation avec KAROS via la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) permet de répondre aux règles de la commande publique.

Plan de dépenses et de financement prévisionnel du service public de covoiturage « Kòmm mît » 2026-2027 :

Description de la dépense	Montant présenté HT
Contrat de prestation de services : mise à disposition de l'application KAROS et promotion du service public	26 000,00 €
Commission au trajet (0,624€ HT/trajet passager (estimation à 10 000 trajets /an)) *	6 240,00 €
Enveloppe d'incitation financière estimée pour 10 000 trajets	10 000,00 €
<i>TOTAL</i>	<i>42 240,00 €</i>

Financier	Montant de la subvention sollicitée HT	Pourcentage
Communauté de Communes du Canton d'Erstein	25 740,00 €	57,4 %
ETAT (fonds vert covoiturage)	18 000,00 €	42,6 %
<i>TOTAL</i>	<i>42 240,00 €</i>	<i>100 %</i>

*Frais non-éligibles au titre du fonds vert « covoiturage »

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu le projet de convention de délégation de paiement avec KAROS, joint en annexe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Territoire attractif, innovant et résilient en date du 9 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la nouvelle convention de délégation de paiement avec KAROS pour la poursuite d'un service public 3CE de covoiturage « Kòmm mît » avec l'opérateur KAROS ;

SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat au titre du fonds vert covoiturage à hauteur de 42.6 % des dépenses engagées au titre de la prestation de services au bénéfice de l'opérateur KAROS et au titre des subventions aux passagers ;

APPROUVE le plan de dépense et de financement du service public de covoiturage avec l'opérateur KAROS ;

ATTRIBUE une subvention aux passagers à hauteur d'1€/trajet passager et dans la limite du budget de 10 000 €. Les trajets éligibles sont les déplacements en covoiturage validés via l'application KAROS, ayant une origine ou une destination sur le territoire de la CCCE pour une distance de 3 à 80 km et limités à deux trajets /jour ;

PRECISE que dans le cas où une autre collectivité partenaire de KAROS subventionnerait également des trajets avec une origine ou une destination hors de son territoire, la CCCE ne subventionnera que les trajets des utilisateurs qui ont déclaré leur adresse de domicile sur le territoire de la CCCE ;

SUBORDONNE l'attribution de cette subvention à la passation d'une convention de délégation de paiement, d'autoriser à cet effet le Président ou son représentant à la signer ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ladite convention et tout document permettant l'application de la présente délibération.

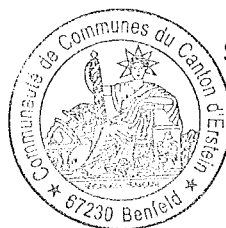
Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-162-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		

Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélié VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-163

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 13

MOBILITES – « Défi j'y vais » 2026 – Récompenses pour les établissements scolaires

Laurent JEHL expose que la Communauté de Communes, en tant qu'AOM (Autorité Organisatrice des Mobilités), s'est engagée dans une convention de partenariat avec l'association Initiatives Durables pour organiser l'évènement « Défi j'y vais » qui s'est déroulé durant le mois de mai 2026. Cet évènement avait pour objectif d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur le lieu de travail ou de scolarité à vélo ou en modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.

Afin de récompenser les structures scolaires du territoire, il est proposé de remettre à chaque établissement scolaire participant, 30 entrées gratuites au Centre Aquatique Intercommunal (AQUAL'ill) d'Erstein (12 établissements scolaires participants).

OUI l'exposé du Président ;

Vu la délibération n°2026-029 du 11 février 2026 approuvant la convention de partenariat 2026 du « Défi J'y vais ! » avec l'association Initiatives Durables,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

D'AUTORISER la remise de 30 entrées gratuites pour le Centre Aquatique Intercommunal (AQUAL'ill) à chaque établissement scolaire participant dans le cadre du « Défi j'y vais ».

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-163-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		

Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-164

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 14

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – REGIE PAYS D'ERSTEIN : Attribution du marché portant sur le pré-traitement et traitement des déchets encombrants et du bois collectés en déchèterie et traitement à titre exceptionnel

Il est exposé que le précédent accord-cadre arrive à échéance au 31 juillet 2026. Au regard du montant estimatif de ce nouvel accord-cadre, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Pour des raisons techniques de prise en charge des déchets et de capacité de traitement, les prestations sont alloties comme suit :

Lot 1	Prétraitement et traitement des déchets encombrants et traitement, à titre exceptionnel, d'ordures ménagères	Montant total maximum : 920 000,00€ HT
Lot 2	Prétraitement et traitement des déchets bois	Montant total maximum : 90 000,00€ HT

A l'issue de la consultation, plusieurs offres ont été remises :

- **LOT 1** : ALSACIENNE DE PROPLETE / SCHROLL
- **LOT 2** : ALSACIENNE DE PROPLETE / LINGENHELD

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-164-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Réunie en date du 10 juin 2026, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les offres suivantes :

- **LOT 1 : SCHROLL** pour un montant estimatif annuel de 212 888.00 € HT (montant estimatif sur la durée du marché : 638 664.00 € HT)
- **LOT 2 : ALSACIENNE DE PROPLETE** pour un montant estimatif annuel de 23 019.00€ HT (montant estimatif sur la durée du marché : 69 057.00€ HT)

La durée de validité de l'accord-cadre est de trois ans à compter de la date de notification.

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le mercredi 10 juin 2026 ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie du Pays d'Erstein le 10 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

D'EMETTRE un avis favorable à l'attribution des lots selon les termes susvisés :

- **LOT 1 : SCHROLL**
- **LOT 2 : ALSACIENNE DE PROPLETE**

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à l'attribution de l'accord-cadre 26AOS09 pour un montant estimatif annuel de 212 888,00€ HT pour le LOT 1 et 23 019,00€ HT pour le LOT 2 ainsi que tout acte y afférent ;

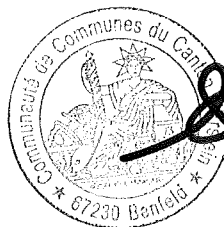
Pour Extrait conforme

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Président
Stéphane SCHAAL**



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		

Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		

Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-164-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-165

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 15

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – REGIE PAYS D'ERSTEIN : Modification du Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

Laurent JEHL expose que le Règlement de collecte des ordures ménagères du territoire du Pays d'Erstein doit être adapté afin de mieux prendre en compte certains types d'occupants/logements.

Sont proposées les modifications suivantes (en jaune) :

Règlement de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés

- Article 3 – Champs d'application du service de collecte

Ajout de la précision suivante :

« (...) Ainsi sont concernés :

(...) – les gîtes ruraux, chambres d'hôtes, **meublés de tourisme, locations saisonnières de courte durée (exemple : AirBnb, Abritel, Booking...)** »

Suppression de la mention « AirBnb et assimilés (loueurs particuliers et loueurs professionnels) » dans les entités concernées par le service de collecte des déchets ménagers.

Suppression de la mention « AirBnb et assimilés (loueurs professionnels) » dans les professionnels concernés.

- Article 5.1 – Dotation

- Généralités => suppression des précisions sur les AirBnB et assimilés (loueurs particuliers) et remplacement par : « Gîtes, meublés de tourisme, locations saisonnières de courte durée (ex : AirBnb, Abritel, Booking...) : application de la dotation minimale ci-dessous, basée sur la capacité d'accueil maximale (= nombre de personnes)

- Article 8.1 - Définition

- Précision ajoutée pour les cas particuliers :

Les gîtes, meublés de tourisme, locations saisonnières de courte durée (ex. : AirBnb, Abritel, Booking...) :

- Sont considérés comme des logements individuels,
- Plusieurs logements de ce type sur une même adresse donneront lieu à autant de factures. En cas de mutualisation des bacs, il y aura autant de part fixe que de logements (en plus de la part variable totale),
- Facturation selon la grille des Particuliers :
 - Part fixe basée sur la capacité maximale d'accueil du logement
 - Part variable basée sur le volume de bac(s) mis en place
 - Si mutualisation : dotation minimale estimée d'après un minimum de 12,5L par personne (uniquement pour les usagers du logement)

- Article 8.6 – Suspension du recours au service

- Suppression du « cas de AiBnB et assimilés »

- Précision ajoutée :

- Cas des activités saisonnières

Pour les professionnels à activité saisonnière ou les gîtes, meublés de tourisme et location saisonnières de courte durée (ex. : AirBnb, Abritel, Booking...), la suspension se fait sur déclaration préalable et doit avoir une durée consécutive de 3 mois minimum. Elle peut faire l'objet d'une suspension de la R.I.E.O.M à la condition d'une demande maximum par an et du versement de la redevance pour un service minimum de 3 mois sur cette année civile. La collectivité pourra demander des justificatifs.

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie du Pays d'Erstein le 10 juin 2026 ;

Vu les modifications sus exposées ;

Vu le projet de Règlement de collecte des déchets ménagers joint en annexe ;

Vu l'avis favorable de la Commission "territoire attractif, innovant et résilient" du 9 juin 2026 ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie du Pays d'Erstein le 10 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

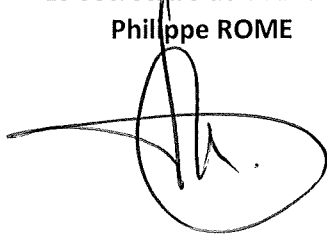
ADOpte les modifications au Règlement de collecte des ordures ménagères telles qu'exposées ci-dessus.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME

Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-165-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		

Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-166

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 16

DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES – REGIE PAYS D'ERSTEIN : Communication du Rapport d'Activités 2025 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets et assimilés de la Régie du Pays d'Erstein

Laurent JEHL expose que, Conformément à l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Rapport d'Activités 2025 du service des déchets ménagers et assimilés de la Régie du Pays d'Erstein fait l'objet d'une communication au Conseil Communautaire.

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu le Rapport d'Activités 2025 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets et assimilés du Pays d'Erstein joint en annexe ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2224-17-1 ;

Vu la communication du Rapport susvisé au Conseil d'Exploitation de la Régie des Ordures Ménagères du Pays d'Erstein ;

Vu la présentation en Commission "territoire attractif, innovant et résilient" du 9 juin 2026 ;

Vu la présentation en Conseil d'Exploitation de la Régie du Pays d'Erstein le 10 juin 2026 ;

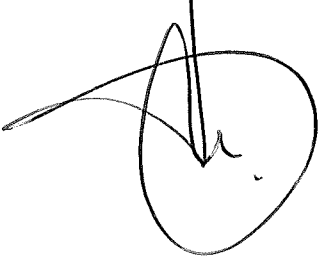
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE du Rapport d'Activités 2025 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Pays d'Erstein.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**



**Le Président
Stéphane SCHAAL**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-167

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 17

AGRICULTURE – Approbation de la convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2029 avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace et Bio en Grand Est

Mathieu LECLERC expose que l'agriculture constitue un secteur économique majeur du territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Face aux enjeux de préservation du foncier agricole, de renouvellement des générations d'agriculteurs, d'adaptation au changement climatique, de développement des circuits courts et de préservation des ressources naturelles, la 3CE souhaite renforcer son action en faveur d'une agriculture locale, durable et résiliente.

Afin d'accompagner ces ambitions, il est proposé de formaliser un partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace (CAA) et Bio en Grand Est (BGE) au travers d'une convention-cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens pour la période 2026-2029. Cette convention vise à mettre en commun les compétences et expertises des trois partenaires au service d'objectifs partagés.

La convention-cadre a pour objet de :

1. Formaliser les relations entre les parties afin de :
 - Favoriser la mise en place d'actions de développement de l'agriculture sur le territoire de la Communauté de communes du Canton d'Erstein ;
 - Renforcer l'animation, la synergie, la mise en réseau des acteurs du territoire.
2. Préciser les engagements respectifs des parties.
3. Fixer les conditions de leur mise en œuvre.

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-167-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Cette convention-cadre sera déclinée annuellement au travers d'un programme de travail et de fiches actions précisant les objectifs poursuivis, les modalités de réalisation et les indicateurs de suivi. Elle donnera également lieu à deux conventions financières annuelles définissant les moyens humains mobilisés par la Chambre d'Agriculture Alsace et par Bio en Grand Est, le nombre de jours consacrés à chaque action ainsi que la participation financière de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein, Bio en Grand Est et la Chambre d'Agriculture souhaitent s'associer ainsi pour construire ensemble une stratégie visant à :

- Intégrer les enjeux agricoles dans les projets d'aménagement du territoire, afin de garantir la prise en compte des activités agricoles dans les opérations d'urbanisme et les projets d'infrastructures
- Préserver les terres agricoles en qualité et quantité
- Soutenir l'installation des jeunes/nouveaux exploitants et la transmission des exploitations agricoles
- Maintenir le nombre d'exploitation
- Favoriser l'évolution des pratiques agricoles en faveur de la biodiversité, de la qualité de l'air et de l'eau et adapter l'agriculture au changement climatique
- Développer la souveraineté alimentaire du territoire et les circuits courts
- Créer du lien entre les habitants et le milieu agricole local

OUI l'exposé de Mathieu LECLERC ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de la 3CE,

Vu le Projet Alimentaire Territorial Alsace Centrale,

Vu la délibération n°2024-040 du 20 mars 2024 adoptant le PCAET,

Vu le projet de convention-cadre d'objectifs et de moyens 2026-2029 à conclure avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace et Bio en Grand Est, joint en annexe ;

Vu l'avis favorable de la Commission "territoire attractif, innovant et résilient" du 9 juin 2026 ;

Considérant l'intérêt de renforcer la coopération entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, la Chambre d'Agriculture Alsace et Bio en Grand Est afin de développer des actions concertées en faveur d'une agriculture locale, durable et résiliente, répondant aux enjeux de préservation du foncier agricole, de renouvellement des générations d'agriculteurs, d'adaptation au changement climatique, de développement des circuits courts et de préservation des ressources naturelles,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

D'APPROUVER la convention-cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2026-2029 entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, la Chambre d'Agriculture Alsace et Bio en Grand Est, jointe en annexe ;

D'APPROUVER les orientations stratégiques et les axes de travail définis dans cette convention ;

DE METTRE EN OEUVRE la gouvernance prévue par la convention, notamment le comité de pilotage et les modalités de suivi des actions ;

DE PRECISER que les programmes d'actions et les participations financières annuelles feront l'objet de délibérations spécifiques,

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer la convention-cadre susvisée ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-167-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		

Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-168A

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 18

HABITAT – Versement d'aides dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel

Dans le cadre de l'adhésion de la Communauté de Communes au dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne », il est proposé de verser des aides pour les dossiers suivants :

Dossier 1 : Maison sise 16 rue de Benfeld 67230 KERTZFELD

**Propriétaire : M. Hugo DIETSCH et M. Benjamin TISSIER
(9 rue des Jardins 67230 KERTZFELD)**

Rénovation totale d'une maison alsacienne de 1830 :

Menuiseries extérieures : remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée avec des menuiseries en bois comme existantes.

Montant de la dépense subventionnable : 33.353,83 €

Montant attribué par la CEA : 6.671 €

Montant subvention CCCE (10% de la CEA) : 667,10 €

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions versées dans le cadre des dispositifs du patrimoine, sauvegarde des maisons alsaciennes et Rénov’Habitat :

NOM - PRENOM	COMMUNE	MONTANT SUBVENTION CCCE
DISPOSITIF SAUVEGARDE DU PATRIMOINE :		
Dossiers délibérés pour l'année 2023		41 483,36 €
Dossiers délibérés pour l'année 2024		16 958,97 €
Dossiers délibérés pour l'année 2025		1 633,50 €
DISPOSITIF SAUVEGARDE MAISON ALSACIENNE :		
Dossiers délibérés pour l'année 2025		24 418,50 €
DIETSCH Hugo et TISSIER Benjamin	KERTZFELD	667,10 €
HEYM Dominique (SCI MHD)	MATZENHEIM	1 899,00 €
HEYM Dominique (SCI MHD)	MATZENHEIM	1 969,90 €
	TOTAL (1)	89 030,33 €
DISPOSITIF RENOV HABITAT :		
Dossiers délibérés pour l'année 2023		32 937,00 €
Dossiers délibérés pour l'année 2024		28 030,00 €
Dossiers délibérés pour l'année 2025		70 000,00 €
	TOTAL (2)	130 967,00 €
	TOTAL (1 + 2)	219 997,33 €

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu la délibération n°2024-034 du 21 février 2024 portant adhésion au Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (M. Benjamin DIESTCH-TISSIER ayant quitté la salle) décide :

D'AUTORISER LE VERSEMENT des subventions détaillées ci-dessus pour le dossier 1 sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CEA.

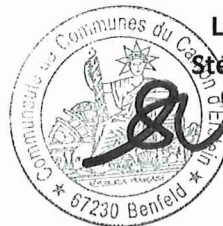
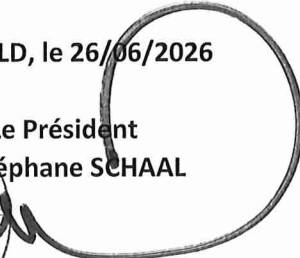
Pour Extrait conforme

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Président
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-168-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER				
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		

Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		

Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		56	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-168B

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 18

HABITAT – Versement d'aides dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel

Dans le cadre de l'adhésion de la Communauté de Communes au dispositif « Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne », il est proposé de verser des aides pour les dossiers suivants :

**Dossier 2 : Maison sise 14 Hameau de Werde 67150 MATZENHEIM
Propriétaire : SCI MHD**

(14 rue Hameau de Werde 67150 MATZENHEIM)

Restauration de la maison d'un corps de ferme de 1850 :

Rénovation de fond en comble : reprise de certaines fondations, reprise du pan de murs Ouest à rénover totalement, réfection colombages, démontage et remontage charpente, pose d'un nouveau plancher, lattage et contre lattage, pose de tuiles plate écaille, pose fenêtre OB bois, reprise chainage périphérique maison, réfection tableau et toute électricité, chauffage sanitaire, dalle.

Montant de la dépense subventionnable : 94.945,53 €

Montant attribué par la CEA : 18.990 €

Montant subvention CCCE (10% de la CEA) : 1.899 €

**Dossier 3 : Maison sise 14 Hameau de Werde 67150 MATZENHEIM
Propriétaire : SCI MHD**

(14 rue Hameau de Werde 67150 MATZENHEIM)

Transformation de la grange d'un corps de ferme de 1850 :

Rénovation de fond en comble : en premier lieu décaissement de l'intégralité du sol intérieur sur +/-60cm, création dalle, dépose mur bas façade ouest, création fondation, remontage mur à l'identique, dépose

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-168b-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

charpente et création nouvelle charpente en Epicéa sec, lattage contre lattage, pose tuile Merca Tradi 12, mise en place plancher, gouttières, pose porte fenêtres et menuiserie extérieure.

Montant de la dépense subventionnable : 98.494,91 €

Montant attribué par la CEA : 19.699 €

Montant subvention CCCE (10% de la CEA) : 1.969,90 €

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions versées dans le cadre des dispositifs du patrimoine, sauvegarde des maisons alsaciennes et Rénov'Habitat :

NOM - PRENOM	COMMUNE	MONTANT SUBVENTION CCCE	
DISPOSITIF SAUVEGARDE DU PATRIMOINE :			
Dossiers délibérés pour l'année 2023			41 483,36 €
Dossiers délibérés pour l'année 2024			16 958,97 €
Dossiers délibérés pour l'année 2025			1 633,50 €
DISPOSITIF SAUVEGARDE MAISON ALSACIENNE :			
Dossiers délibérés pour l'année 2025			24 418,50 €
DIETSCH Hugo et TISSIER Benjamin	KERTZFELD		667,10 €
HEYM Dominique (SCI MHD)	MÄTZENHEIM		1 899,00 €
HEYM Dominique (SCI MHD)	MÄTZENHEIM		1 969,90 €
		TOTAL (1)	89 030,33 €
DISPOSITIF RENOV HABITAT :			
Dossiers délibérés pour l'année 2023			32 937,00 €
Dossiers délibérés pour l'année 2024			28 030,00 €
Dossiers délibérés pour l'année 2025			70 000,00 €
		TOTAL (2)	130 967,00 €
		TOTAL (1 + 2)	219 997,33 €

OUI l'exposé de Laurent JEHL ;

Vu la délibération n°2024-034 du 21 février 2024 portant adhésion au Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

D'AUTORISER LE VERSEMENT des subventions détaillées ci-dessus pour les dossiers 2 et 3 sur présentation du dossier et des pièces transmises par la CEA.

Pour Extrait conforme

**Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME**

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

**Le Président
Stéphane SCHAAL**



Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-168b-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		

Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		

Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-169

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 19

INFRASTRUCTURES – Approbation de l'avant-projet définitif de construction d'un Périscolaire à Hindisheim

Jacky WOLFARTH expose que la 3CE gère actuellement un périscolaire dans un local mis à disposition par la commune de Hindisheim dans le bâtiment de la mairie/école.

Ce local est devenu trop petit par rapport à la capacité d'accueil souhaitée. De plus la Commune connaît une forte demande d'accueil d'enfants de 3 à 6 ans. L'accueil de ces enfants n'est aujourd'hui pas assuré.

La construction d'un nouveau périscolaire a été décidée sur un terrain mis à disposition par la Commune dans une dent creuse à proximité de l'école.

Le projet devait initialement intégrer une Maison d'Assistants Maternels (MAM) communale.

Le 30 janvier 2025 la commune a décidé de réaliser sa MAM de manière autonome dans une propriété qu'elle a pu acquérir.

La modification du PLU de la commune permettant la réalisation du périscolaire a été adoptée en septembre 2025.

Le périscolaire est prévu pour une capacité d'accueil de 80 enfants de maternelle (± 25 enfants) et d'élémentaire (± 55 enfants).

Coût prévisionnel opération : 2 057 000 €HT

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-169-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

DETR 8 %	CAF 10 %	CeA 5,46 %	FEADER 5 %	Région Climaxion 5 %	Région Servies à la population 15 %	Total subv. 43 % sur montant opération	Fonds propres 57 %
146.560 €	183.200 €	100.000 €	91.600 €	91.600 €	247.800 €	887.760 €	1.169.240 €

La maîtrise d'œuvre a été attribuée en février 2026 au cabinet LOCUS Architectes de Strasbourg (honoraires 9,26%).

Surface APD : 506 m²
(512m² esquisse / 510 m² programme)

L'estimation des travaux est de 1 782 000 € HT (conforme aux 1 782 000 € HT du programme).

Des travaux supplémentaires sont cependant nécessaires suite aux récentes conclusions de l'étude de sol menée sur le site. Celles-ci préconisent des fondations profondes (3,2m) induisant un surcoût estimatif (terrassement et fondations) de 69 856 €HT.

Avec ce surcoût le total estimatif des travaux s'élève à 1 851 856 €HT soit un dépassement de 3,92%.

Le maître d'œuvre précise que les prix indiqués dans cet estimatif sont basés sur les conditions économiques avant conflit géopolitique actuel. Ces prix peuvent subir des augmentations significatives liées au contexte géopolitique récent (augmentation des coûts des matières premières, conditions d'approvisionnement). La situation géopolitique peut également avoir un impact sur le planning.

Planning prévisionnel :

- Validation APD : juin 2026
- Dépôt demande de PC : juin 2026
- Appel d'offres : été 2026
- Attribution marchés : octobre 2026
- Phase travaux : décembre 2026 à novembre 2027
- Réception/levée des réserves : décembre 2027
- Mise en service : janvier 2028

OUI l'exposé de Jacky WOLFARTH ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Sports, associations et infrastructures » du 9 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'APPROUVER l'avant-projet définitif du nouveau périscolaire à Hindisheim, pour un montant total estimatif des travaux de 1 851 856 €HT ;

D'APPROUVER l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération au montant de 171 482 € HT, soit un taux de maîtrise d'œuvre de 9,26 % sur 1 851 856 €HT de travaux ;

D'APPROUVER le plan de financement de cette opération tel qu'exposé ci-dessus ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération ainsi que toutes les pièces y afférentes ;

D'AUTORISER le Président à solliciter les subventions les plus élevées dans le cadre de cette opération auprès de l'Etat, de la Région grand Est, de la Caisse d'Allocations familiales, de l'Europe, de la CeA et de tout autre organisme ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer et déposer les demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme liées à cette opération ;

D'AUTORISER l'acquisition à la commune de Hindisheim, à l'euro symbolique, du terrain d'assiette nécessaire pour un total de 1914m² cadastré section 6, parcelles N° 240, 242, 244, 246 et 234 ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer l'acte portant acquisition des parcelles cadastrées section 6, N° 240, 242, 244, 246 et 234 pour une surface de 1941 m² ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout acte ou document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

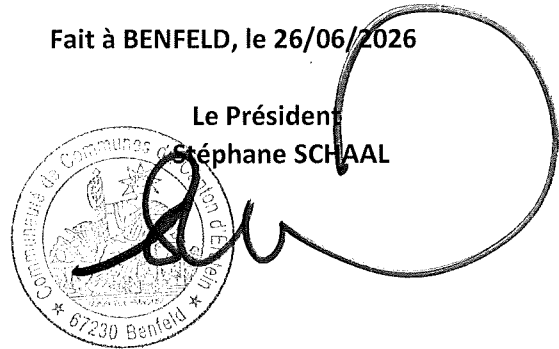
Pour Extrait conforme

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-169-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		

Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-169-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-170

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 20

INFRASTRUCTURES – Autorisation d'acquisition des terrains d'assiette des Périscolaires à Herbsheim, Hipsheim et de la Maison des Enfants à Witternheim

Jacky WOLFARTH rappelle que la réalisation de bâtiments et équipements intercommunaux dans les Communes sont conditionnées par la vente à l'Euro symbolique de la Commune à la Communauté de Communes du terrain d'assiette nécessaire à l'opération.

Les opérations suivantes étant désormais finalisées et les divisions de propriété opérées, il convient de régulariser la situation foncière pour les Communes de Herbsheim, Hipsheim, et la Maison des Enfants à Witternheim.

OUI l'exposé de Jacky WOLFARTH ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Sports, associations et infrastructures » du 9 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'ACQUERIR à la Commune de Herbsheim, à l'euro symbolique, le terrain d'assiette du Périscolaire d'une surface de 621 m² cadastré : section D parcelle N°2134 ;

D'ACQUERIR à la Commune de Hipsheim, à l'euro symbolique, le terrain d'assiette du Périscolaire de la Petite Ill d'une surface de 17,05 ares cadastré : section C parcelle N° 921/44 ;

D'ACQUERIR à la Commune de Witternheim, à l'euro symbolique, le terrain d'assiette de la Maison des Enfants S'Kinderhiesel d'une surface de 42,78 ares cadastré : section B parcelle N° 1068/87 ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

DE PRENDRE en charge les taxes, frais et honoraires liés aux présentes cessions.

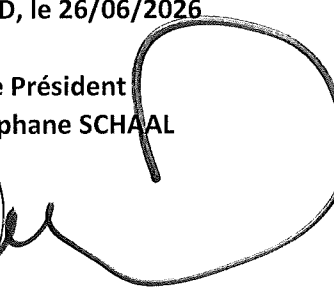
Pour **Extrait conforme**

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-170-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		

Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-171

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 21

GENS DU VOYAGE – Indemnisation suite à un stationnement illicite d'un groupe de gens du voyage à Sermersheim

Laurence GRUHN KUNZ expose que suite à l'installation illicite d'un groupe de gens du voyage arrivé le 29 juin 2025 sur la Commune de Sermersheim, les demandes d'indemnisation suivantes sont sollicitées auprès de la 3CE :

1) APP de Sermersheim

L'association de pêche a constaté des vols de poissons (notamment des carpes), des dégradations sur la clôture et dans l'enceinte de la gravière ainsi qu'une perte de revenus.

Le vol de poissons de l'étang a pu être constaté par des riverains.

Une estimation au réel des prélèvements de poissons effectués lors de cette occupation illicite est difficile à établir, aussi il est proposé de se baser sur un forfait.

Il est proposé d'indemniser l'association de pêche sur la base des éléments suivants :

- | | |
|--|------------|
| - Nettoyage et réparations effectués par les bénévoles : 10h x 20 € | 200 € |
| - Perte d'exploitation (absences du club de plongée et des pêcheurs) : | 200 € |
| - Factures poissons alevinés (carpes, carpes Koi, esturgeons) : | 4 592,25 € |

Total : 4 992,25 €

Il est proposé que la 3CE prenne en charge 50% du total arrondi à **2 500 €** d'indemnités à verser à l'APP de Sermersheim.

2) Exploitants agricoles concernés de Sermersheim

Un bulletin d'estimation des dégâts a été établi par la Chambre d'Agriculture pour les prés de fauche concernés par l'installation du groupe de gens du voyage.

Nature des dégâts constatés : impossibilité de réaliser les deuxièmes et troisièmes coupe (un exploitant), déchets laissés sur les parcelles ; huile de vidange répandue sur les prés, ornières liées aux passages des caravanes et véhicules, excréments humains.

Les montants suivants des dégâts ont été chiffrés par exploitation (indemnités pour : perte de récolte, resemis des prairies, remise en ordre des parcelles, réparation des ornières et décompactage) :

- MAYER Sébastien	2456,93 €
- SIMON Elodie	412,11 €
- MEYER Dominique	686,85 €
- SCEA de l'Ortmatt	3 077,09 €
- THALGOTT Hervé	641,06 €
- KEYSER Yannick	824,22 €

Il est ainsi proposé de verser les indemnités chiffrées ci-dessus aux exploitants concernés pour un montant total de 8 098,26 €.

Soit un total cumulé de 10 598,26 €.

OUI l'exposé de Laurence GRUHN KUNZ ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'état d'estimation des indemnités effectué par la Chambre d'Agriculture d'Alsace du 22 janvier 2026 ;

Vu l'avis favorable de la Commission « Service à la population » en date du 16 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'AUTORISER le versement des indemnités comme détaillé ci-dessus à l'APP de Sermersheim pour un montant de 2 500 € ;

D'AUTORISER le versement des indemnités aux personnes morales et physiques identifiées ci-dessus pour un montant total de 8 098,26 € ;

D'INSCRIRE les crédits correspondants au chapitre 011, article 61521 du Budget Primitif 2026.

Pour Extrait conforme

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Fait à BENFELD, le 26/06/2026



Le Président
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture
N° 20260624-20260624-2026-171-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Elia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		

Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		

Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-172

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 22

ENFANCE – Modification des tarifs pour le service d'accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement

Marie-Berthe KERN expose qu'il est proposé une évolution de la grille tarifaire enfance de 2% sur les frais de garde pour l'ensemble des accueils (restauration scolaire, accueil du soir périscolaire, accueil du mercredi et durant les vacances).

Il est également proposé une augmentation de 2 % des tarifs sur l'ensemble des temps d'accueil enfance ainsi que pour le repas des personnes extérieures.

Cette évolution mesurée permet de faire face à la hausse des coûts de fonctionnement sans faire peser une charge excessive sur les familles, en répartissant équitablement l'effort demandé tout en préservant la qualité du service rendu.

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

	Tarifs frais de garde 2026/2027			
	QF < 410	411 < QF <1579	QF > 1580	Hors 3CE
MIDI	2,30 €	2,30€ < Tarif < 4,40€	4,40 €	5,06 €
SOIR	2,75 €	2,75€ < Tarif < 2,75€	2,75 €	5,36 €
MERCREDI MIDI	3,05 €	3,05€ < Tarif < 5,83€	5,83 €	6,72 €
MERCREDI DEMI -JOURNEE SANS REPAS	6,64 €	6,64€ < Tarif < 11,63€	11,63	13,37 €
MERCREDI JOURNEE SANS REPAS	10,19 €	10,19€ < Tarif < 17,90€	17,90 €	20,58 €
ALSH SEMAINE	42,13 €	42,13€ < Tarif < 73,86€	73,86 €	84,94 €
ALSH TARIF DEROGATOIRE	9,90 €	9,90€ < Tarif < 17,38€	17,38 €	19,98 €
TARIF REPAS PERSONNEL EXTERIEUR	5,25 €			

Pour mémoire, les tarifs 2025-2026 étaient les suivants :

	Tarifs frais de garde 2025/2026			
	QF < 410	411 < QF <1579	QF > 1580	Hors 3CE
MIDI	2,25 €	2,25€ < Tarif < 4,31€	4,31 €	4,96 €
SOIR	2,70 €	2,70 < Tarif < 4,57€	4,57 €	5,26 €
MERCREDI MIDI	2,99 €	2,99 < Tarif < 5,72€	5,72 €	6,59 €
MERCREDI DEMI -JOURNEE SANS REPAS	6,51 €	6,51 < Tarif < 11,40€	11,40 €	13,11 €
MERCREDI JOURNEE SANS REPAS	9,99 €	9,99 < Tarif < 17,55€	17,55 €	20,18 €
ALSH SEMAINE	41,30 €	41,30 < Tarif < 72,41€	72,41 €	83,27 €
ALSH TARIF DEROGATOIRE	9,71 €	9,71 < Tarif < 17,04€	17,04 €	19,59 €
TARIF REPAS PERSONNEL EXTERIEUR	5,15 €			

OUI l'exposé de Marie-Berthe KERN ;

Vu la délibération n°2025-068 du 21 mai 2025 relative à la modification des tarifs « Enfance » ;

Vu l'avis favorable de la commission Service à la population du 16 juin 2026 ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-172-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

DE FIXER les tarifs conformément au tableau ci-après pour la période 2026-2027 :

	Tarifs frais de garde 2026/2027			
	QF < 410	411 < QF < 1579	QF > 1580	Hors 3CE
MIDI	2,30 €	2,30€ < Tarif < 4,40€	4,40 €	5,06 €
SOIR	2,75 €	2,75€ < Tarif < 2,75€	2,75 €	5,36 €
MERCREDI MIDI	3,05 €	3,05€ < Tarif < 5,83€	5,83 €	6,72 €
MERCREDI DEMI -JOURNEE SANS REPAS	6,64 €	6,64€ < Tarif < 11,63€	11,63	13,37 €
MERCREDI JOURNEE SANS REPAS	10,19 €	10,19€ < Tarif < 17,90€	17,90 €	20,58 €
ALSH SEMAINE	42,13 €	42,13€ < Tarif < 73,86€	73,86 €	84,94 €
ALSH TARIF DEROGATOIRE	9,90 €	9,90€ < Tarif < 17,38€	17,38 €	19,98 €
TARIF REPAS PERSONNEL EXTERIEUR	5,25 €			

DE FIXER la date d'application de ces nouveaux tarifs au 1^{er} septembre 2026.

Pour Extrait conforme

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Fait à BENFELD, le 26/06/2026



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-172-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		

Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-172-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-173

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 23

ENFANCE – Attribution d'un accord-cadre de service de transports scolaires vers le Centre Aquatique (3CE) et service de transports ponctuels réalisés en groupement de commandes

Kévin DIEBOLD expose que dans le cadre de sa politique de soutien éducatif, la 3CE organise le transport des élèves vers les piscines afin de leur permettre de bénéficier d'activités d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire.

La 3CE a également souhaité faire bénéficier les communes membres de tarifs avantageux pour leurs besoins ponctuels en transport collectif pris en charge. À cette fin, elle a mis en place un groupement de commandes portant sur ces prestations.

Pour rappel, la convention de groupement a été conclue par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein avec les Communes suivantes :

- Commune de Benfeld
- Commune de Bolsenheim
- Commune de Boofzheim
- Commune de Diebolsheim
- Commune d'Erstein
- Commune de Friesenheim
- Commune de Gerstheim
- Commune de Herbsheim
- Commune de Hindisheim
- Commune de Hipsheim
- Commune de Huttenheim

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-173-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

- Commune de Kertzfeld
- Commune de Kogenheim
- Commune de Limersheim
- Commune de Matzenheim
- Commune de Nordhouse
- Commune de Osthouse
- Commune de Rhinau
- Commune de Rossfeld
- Commune de Sand
- Commune de Schaeffersheim
- Commune de Sermersheim
- Commune d'Uttenheim
- Commune de Westhouse
- Commune de Witternheim

Le précédent marché arrive à échéance au 31 août 2026. Au regard du montant estimatif de ce nouvel accord-cadre, un appel d'offre ouvert a été lancé conformément aux dispositions des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

Ainsi, au regard des prestations proposées, le marché visé a été alloté comme suit :

Lot 1	Transports entre les écoles et piscines	Montant total maximum: 220 000,00€ HT
Lot 2	Transports ponctuels à disposition des membres du groupement de commandes	Montant total maximum: 300 000,00€ HT

A l'issue de la consultation, plusieurs offres ont été remises :

- **LOT 1** : TRANSDEV / AUTOCARS SCHMITT
- **LOT 2** : TRANSDEV / AUTOCARS SCHMITT

Réunie en date du 10 juin 2026, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les offres suivantes :

- **LOT 1 : TRANSDEV** pour un montant estimatif annuel de 49 979,25€ HT (montant estimatif sur la durée du marché : 149 937,75€ HT)
- **LOT 2 : AUTOCARS-SCHMITT** pour un montant estimatif annuel de 15 942,32€ HT (montant estimatif sur la durée du marché : 47 826,96€ HT)

La durée de validité de l'accord-cadre est de trois ans à compter de la date de notification.

OUI l'exposé de Kévin DIEBOLD ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le mercredi 10 juin 2026 ;

Accusé de réception en préfecture 067-200067924-20260624-2026-173-DE Date de télétransmission : 01/07/2026 Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(moins une abstention Benjamin DIETSCH-TISSIER) décide :

D'EMETTRE un avis favorable à l'attribution des lots selon les termes susvisés :


- LOT 1 : TRANSDEV
- LOT 2 : AUTOCARS SCHMITT

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à l'attribution de l'accord-cadre 26AOS09 pour un montant estimatif annuel de 49 979,25€ HT pour le LOT 1 et 15 942,32€ HT pour le LOT 2 ainsi que tout acte y afférent.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-173-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER				•
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		

Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		56	00	01
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-174

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 24

JEUNESSE – Soutien financier dans le cadre de l'opération « Agis pour tes vacances » 2026

Marie-Berthe KERN expose qu'il est proposé de reconduire, comme chaque année, le dispositif « Agis pour tes vacances » à destination des 14-18 ans avec l'Espace Jeunes du secteur d'Erstein durant trois semaines du mois de juillet à raison de deux jours par semaine.

Un bon sera remis à chaque jeune ayant été présent deux jours de la même semaine.

Les actions auront lieu :

- Du 6 au 7 juillet 2026 sur les Communes de Nordhouse et Osthouse
- Du 13 au 15 juillet 2026 sur les Communes de Bolsenheim, Hindisheim et Limersheim
- Du 20 au 21 juillet 2026 sur les Communes de Schaeffersheim et Uttenheim

OUI l'exposé de Marie-Berthe KERN ;

Vu les crédits inscrits au chapitre 011 du budget primitif 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'AUTORISER l'acquisition des bons d'achat au Centre Culturel Leclerc d'Erstein

DE FIXER la valeur nominale du bon à 50 € ;

DE FIXER à 42 le nombre de bons à acquérir ;

DE FIXER le montant total de la dépense à 2 100 €.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-174-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		

Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-175

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 25

SPORTS – Mise à jour du Règlement intérieur du Centre Aquatique « AQUAL'ill »

Eric KLETHI expose qu'il est proposé que le Règlement intérieur du Centre Aquatique fasse l'objet des modifications suivantes :

- Modification de l'ancien intitulé « Erstein -Détente » en « AQUAL'ill » ;
- Suppression des mentions liées à la salle fitness et de son utilisation en tant que telle ;
- Révision, acceptations et interdictions des tenues de bain ;
- Ajout dans la mention d'interdiction de fumer dans la structure (hormis l'espace dédié à cet effet) ;
- Ajout de la spécificité du bassin nordique ;

Céline CONTAL propose de rajouter après « interdiction de fumer » **et de vapoter.**

OUI l'exposé d'Eric KLETHI ;

Vu le projet de Règlement intérieur du Centre Aquatique modifié, joint en annexe ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, vie associative, infrastructures en date du 9 juin 2026 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'ADOPTER le Règlement intérieur modifié selon les éléments sus exposés ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tout document et prendre toute mesure pour la bonne exécution de la présente délibération.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-175-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		

Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-176

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 26

SPORTS – Mise à jour du Plan d'Organisation des Services et de Secours du Centre Aquatique « AQUAL'ill »

Il est exposé que le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) du Centre Aquatique AQUAL'ill regroupe l'ensemble des mesures de prévention des accidents liés aux activités aquatiques, de baignades et de natation et de planification des secours et a pour objectif :

- De prévenir les accidents liés auxdites activités par une surveillance adaptée aux caractéristiques de l'établissement ;
- De préciser les procédures d'alarme à l'intérieur de l'établissement et les procédures d'alerte des services de secours extérieurs ;
- De préciser les mesures d'urgence définies par l'exploitant en cas de sinistre ou d'accident.

Ce POSS a été adopté par délibération n°2022-05 du 13 avril 2022.

Il est aujourd'hui proposé les modifications suivantes :

- Remise à jour des données
- Meilleure visualisation des postes de surveillance
- Mise à jour des procédures d'intervention
- Ajout des obligations professionnelles

OUI l'exposé d'Eric KLETHI ;

Vu le Code des sports et notamment ses articles L.322-7, D.322-16, A.322-12 et suivants ;

Vu la délibération n°2022-051 du 13 avril 2022 portant adoption du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, vie associative, infrastructures en date du 9 juin 2026 ;

Vu le projet de POSS modifié joint en annexe ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'ADOPTER le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) du Centre Aquatique AQUAL'ill modifié conformément aux éléments décrits ci-dessus ;

D'AUTORISER le Président ou son représentant à prendre toute mesure pour la bonne exécution de la présente délibération.

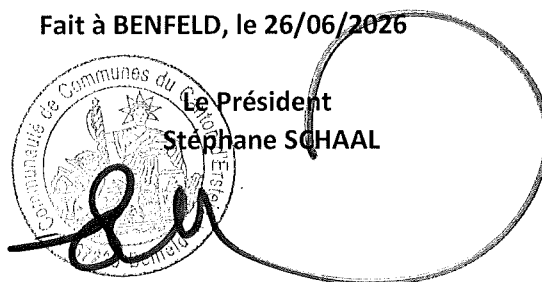
Pour Extrait conforme

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-176-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH- TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		
René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		

Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		
Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION
2026-177

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de conseillers titulaires absents : 09
Conseillers suppléants : 02
Pouvoirs : 06
Excusés : 01
Nombre de conseillers présents : 51

**SÉANCE DU
MERCREDI 24 JUIN 2026**

Sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL, Président
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Point 27

VIE ASSOCIATIVE – Versement de subventions aux associations du territoire

Jacky WOLFARTH expose que les demandes subventions suivantes ont été formulées et examinées par la Commission Sports, vie associative et infrastructures le 9 juin 2026 et qui a émis un avis favorable :

Activités Régulières des Praticants (Jeunes -18 ans)

Référence	Associations	Collectivités	Nbre licenciés	Montant
2026_ARP_001	ASLC	SCHAEFFERSHEIM	95	600 €
2026_ARP_009	Société de Gymnase	ERSTEIN	380	650 €
2026_ARP_010	ASOR	ERSTEIN	38	380 €
2026_ARP_011	Aquatic Club	ERSTEIN	534	650 €
2026_ARP_012	Association Loisirs	WESTHOUSE	86	600 €
2026_ARP_013	Tennis Club Padel	BENFELD	128	650 €

OUI l'exposé de Marie-Berthe KERN ;

Vu l'avis favorable de la Commission Sports, vie associative et infrastructures en date du 9 juin 2026 ;

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-177-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'AUTORISER le versement des subventions conformément au tableau sus exposé.

Pour Extrait conforme

Fait à BENFELD, le 26/06/2026

Le Secrétaire de Séance,
Philippe ROME



Le Président
Stéphane SCHAAL



Ont pris part au vote :

Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
Marc ABBRUCIATI		•		
Benoît ANDRES		•		
Françoise BETZ		•		
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER		•		
Patricia BOURGEOIS	Suppléée par Marie-Pia MEYER	•		
Jean-Jacques BREITEL		•		
Christophe BREYSACH		•		
Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
Gaëlle BURKHART		•		
Gaëlle CHEVALIER		•		
Céline CONTAL		•		
Rémy DEIBER		•		
Laurence DEMANGE		•		
Kevin DIEBOLD		•		
Benjamin DIETSCH-TISSIER		•		
Caroline ECKENFELDER		•		

Accusé de réception en préfecture
067-200067924-20260624-2026-177-DE
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

René EGGERMANN		•		
Joëlle ESTNER	Pouvoir à Steve JECKO	•		
Ellia FONTAINE		•		
Guillaume FORGIARINI		•		
Grégory GILGENMANN	Pouvoir à Christophe BREYSACH	•		
Patrick GIRARD		•		
Laurence GRUHN KUNZ		•		
Marie-France HAEREL	Pouvoir à Jean-Jacques BREITEL	•		
Bruno HEILBRONN		•		
Marthe HURTER		•		
Steve JECKO		•		
Joffrey JEHL		•		
Laurent JEHL		•		
Fabienne JOFFROY		•		
Marie-Berthe KERN		•		
Eric KLETHI		•		
Julien KOEGLER		•		
Daniel KOEHLER	Excusé			
César LE MESSAGER		•		
Céline LECLAIRE DIEBOLT		•		
Mathieu LECLERC		•		
Bruno LEFEBVRE		•		
Michaël LUCCISANO		•		
Pierre MABIN		•		
Violaine MAGRIT		•		
Brigitte NEITER	Pouvoir à Stéphane SCHAAL	•		
Jean-Marie ROHMER		•		
Philippe ROME		•		

Stéphane SCHAAL		•		
Dominique SCHEIDT		•		
Florence SCHWARTZ		•		
Catherine SCHWARTZ	Pouvoir à Christian STRIEBEL	•		
Alain STENGER		•		
Emmanuelle STRAMM		•		
Christian STRIEBEL		•		
Anny SUR-RIEGEL	Pouvoir à Benoît ANDRES	•		
Laure TANNACHER		•		
Maud TRANCHANT		•		
Aurélie VERAGUTH REMETTER		•		
Claude WEIL		•		
Fernand WILLMANN		•		
Jacky WOLFARTH		•		
TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS		57	0	0
		Vote pour	Vote contre	Abstention